N°130 septembre-octobre 2021

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine
9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 04 octobre 2021 à 20h30**

Bibliothèque
Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h30-11h30

Naissance

MARSOLIER Pia née le **27 juillet 2021**

Rédaction et impression :

Mairie de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir **le saintjean.com** par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(novembre-décembre)**, déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à :

communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **22 octobre 2021**

Informations municipales et extra-municipales

Forum des associations sur la commune

La mairie organise cette année un forum des associations. Il se déroulera le **samedi 4 septembre** de **9h00 à 11h30** à la salle annexe des sports.

Ce sera l'occasion pour tous les habitants de découvrir les différentes associations et activités proposées sur la commune.

Cette matinée se clôturera par l'inauguration du terrain multisports situé à proximité de la salle des sports à **11h30**.

Le port du masque et la présentation du pass sanitaire seront demandés à l'intérieur de la salle.

Renseignements : mairie 02.99.00.32.55

Rencontre intergénérationnelle

Le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) propose aux habitants de la commune de se retrouver le **26 septembre** sur le **parking de la salle des Sports** à partir de midi pour partager un moment convivial autour d'un **pique-nique**.

N'hésitez pas apporter vos jeux (palets, boules, etc..).

Des jeux anciens ainsi que des jeux de société seront mis à votre disposition.

Vous disposerez également de barbecues pour vos grillades.

Le CCAS offrira à cette occasion l'apéritif.

Pour tout renseignement :

06.61.58.02.95 ou mairie **02.99.00.32.55**

Raisin d'Amérique, attention danger !

Le raisin d'Amérique a été détecté à plusieurs endroits de la commune. Cette plante originaire d'Amérique du Nord est entièrement toxique. Elle est dangereuse pour l'homme, mais aussi pour les animaux (chevaux, porcs, moutons etc..).

Comment la reconnaître : Les plants ont une tige verte qui deviendra rouge/rose l'été. Elle se ramifie au fur et à mesure qu'elle grandit puis sèche en septembre-octobre. Elle repousse au printemps suivant. La floraison est très discrète, les fleurs sont petites et blanches. Les fruits ressemblent à des baies mais, comme toute la plante (racine, tige, feuilles, fruits), ils sont toxiques (mortelles).

Que faire :

Vous pouvez prendre contact avec Fredon Bretagne, qui pourra après vérification intervenir gratuitement sur place pour déraciner les plantes.

Si vous souhaitez intervenir vous-même, des précautions s'imposent :

-Se munir de gants et bien se laver les mains après.

-Pour que la plante ne repousse pas, arracher ou sectionner à 10 cm en dessous du collet la racine.

-Une fois la plante arrachée, ne pas la mettre au déchet vert surtout si elle est en fruit, cela risquerait de la disséminer ailleurs. Selon la situation et les volumes arrachés : Mettre dans un sac poubelle les **racines** et les **grappes de fleur ou de fruit**, avant de les jeter avec les ordures ménagères afin d'être incinérées. Les tiges (sans les grappes) peuvent être mises au compost. Il est conseillé d'intervenir dès que les plants apparaissent car au fil de la saison la plante devient de plus en plus difficile à extraire. **Renseignements** : **FREDON Bretagne 02.23.21.18.18 fredon@fredon-bretagne.com**

Vitré Communauté

Les rendez-vous de la rentrée

Carrefour des associations

Samedi 11 septembre

Parc des expositions
10h30 à 17h30
Accès libre et gratuit
Possibilité de se restaurer sur place
Stationnement sur le parking du parc des expositions

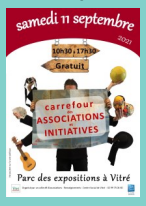

Forum emploi et formation

Vendredi 24 septembre

Parc des Expositions

13h00-18h00

Entrée libre et gratuite

Salon de l'habitat

Durant 3 jours, du **17 au 19** septembre 2021, retrouvez le salon de l'habitat au Parc des expositions de Vitré !

Avec une centaine d'exposants sur place, c'est le moment idéal pour échanger avec les professionnels présents sur les sujets liés à l'habitat et à l'immobilier !

Route Adélie

Les organisateurs et partenaires sont heureux de pouvoir vous retrouver le **1er octobre 2021** pour la 25ème édition de la Route Adélie de Vitré !

Grand prix cycliste des Gais Lurons

Le samedi **3 octobre** prochain aura lieu le grand prix cycliste des Gais Lurons ! Départ de la course à 14h30, promenade Saint-Yves. *Organisé par le Cyclo-Club Vitréen. Plus d'infos : J-C. Sallé,* ***06.88.45.07.95***

Pour plus de renseignements : **https://www.mairie-vitre.com/-Agenda-.html**

ACTUALITÉS

À partir du 1er janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers.

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du **1er janvier 2022**, la collecte des déchets s'effectuera tous les 15 jours, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, les données perçues par le SMICTOM révèlent une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets.

Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et une majorité d'usagers qui ne présente leur bac à la collecte qu'une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Les habitants recevront en fin d'année un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un passage à une collecte tous les 15 jours, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés afin de réduire les déplacements du camion. Une bonne nouvelle pour l'environnement grâce à une diminution de l'empreinte carbone ! L'économie réalisée permettra aussi de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).

DÈS 2023 : TOUJOURS MOINS D'ORDURES MÉNAGERES AVEC LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI.

Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets…) partout en France au **1er janvier 2023**. Cette accélération du tri permettra de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte.

MÉMO TRI

Les pots de yaourt en plastique vont-ils dans le sac jaune ?

Pas encore ! Sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. Les pots de yaourt, les pots de crème, les barquettes de beurre ou encore les films en plastique doivent aller dans le sac gris des ordures ménagères.

DÉCRYPTAGE

Rien de neuf à la rentrée des classes !

La rentrée des classes approche à grands pas ! Et pas toujours facile de s'équiper, surtout quand on quitte le logement familial. Des fournitures, à l'électroménager en passant par les soirées… découvrez les astuces à adopter pour préparer au mieux la rentrée sans acheter de neuf, en faisant des économies et sans déchet !

RIEN DE NEUF DANS LE SAC DE COURS.
Passer par la case « magasin » n'est pas toujours nécessaire. Souvent, les fournitures de la liste ne se trouvent pas plus loin que dans nos placards.

DES LIVRES A PARTAGER.
Plutôt que d'encombrer sa chambrette d'étudiant avec des livres qui coûtent chers et ne seront lus qu'une seule fois, mieux vaut les emprunter ou les partager.

DE L'INFORMATIQUE RECONDITIONNÉ.
Un ordinateur reconditionné sera tout aussi efficace qu'un neuf et moins cher. Il est également possible de louer son matériel informatique jusqu'à la fin de ses études. Si jamais les appareils lâchent en cours d'année, les réparateurs bénévoles du Repair Café aideront à les sauver et vous offriront même le café !

BRILLER EN SOIREE AVEC UNE TENUE DEJA PORTEE. Comme Cendrillon, faites votre plus bel habit de soirée avec des fripes ! Pour dénicher la tenue parfaite, directions les friperies

EN LIGNE

Dernière distribution de l'année : il reste des places !

Pour réduire vos ordures ménagères et fabriquer un excellent engrais, le SMICTOM Sud-Est 35 vous propose d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel.

Il vous sera remis lors d'une distribution (samedi matin) durant laquelle **vous pourrez découvrir le compostage avec un professionnel**. Vous recevrez un courrier, par email ou par voie postale, une semaine avant la date que vous avez choisie, qui précisera le lieu exact et les modalités de la remise.

La dernière distribution de l'année aura lieu le 16 octobre à Vitré. Il reste des places ! Réservez vite avant le 13 septembre et bénéficiez d'un bio seau offert.

Les masques jetables du foyer : c'est dans la poubelle grise !

Au sein de votre foyer, les masques jetables usagés doivent être déposés dans le sac gris des ordures ménagères, conformément aux recommandations du haut conseil à la santé publique.

Bibliothèque Municipale

Nouveautés septembre - octobre 2021

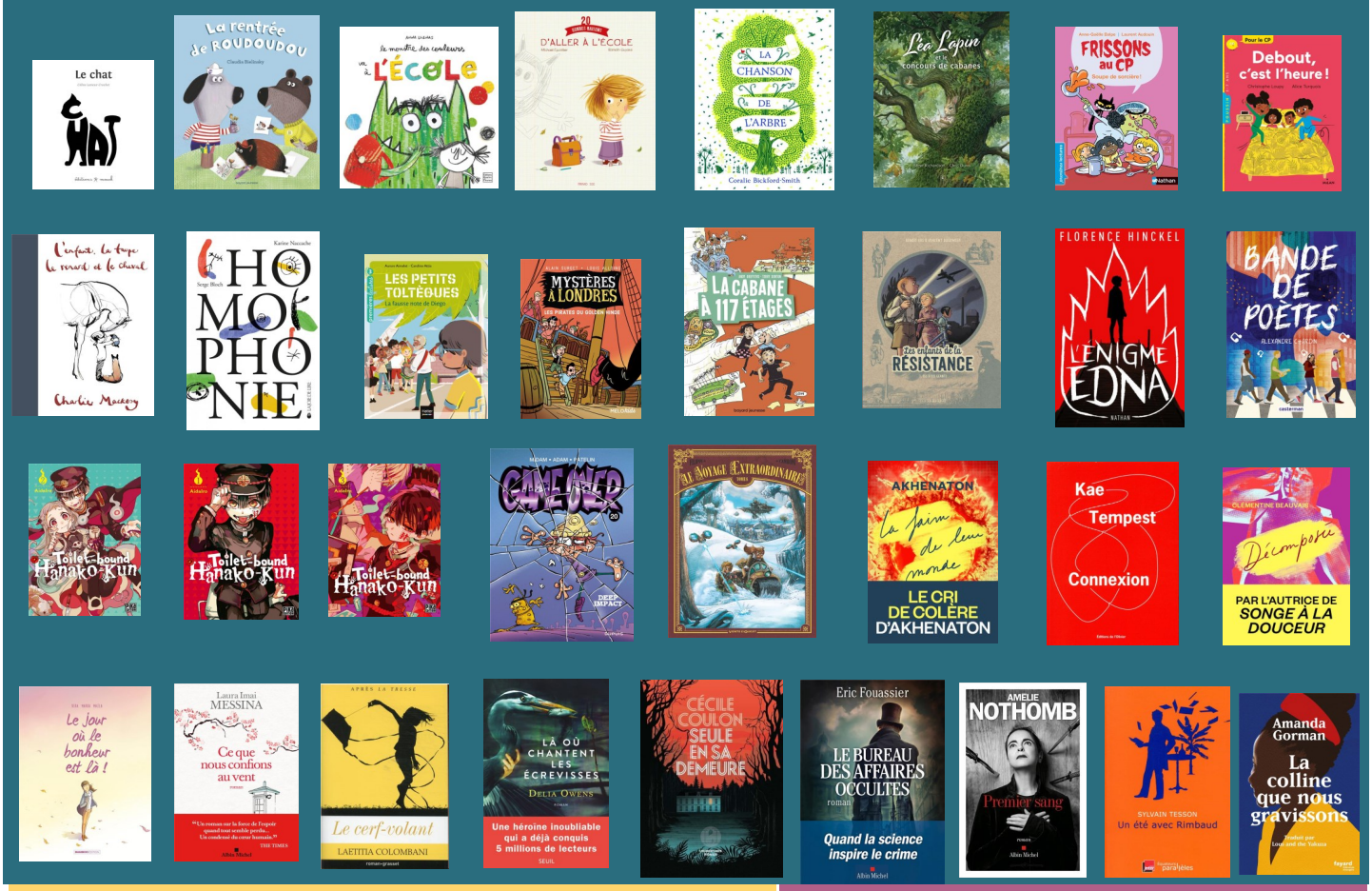

Une rentrée toute en poésie à la Bibliothèque

A partir du mois de septembre, la Bibliothèque se met au rythme de la poésie...

Du mercredi 15 septembre au 31 octobre

Expositions

« mon coffret à poèmes »

15 visages différents de la poésie, drôles, fantaisistes, chaleureux, nous interpellant sur le monde ou nous invitant à la fraternité.

« Objets de poésie »

Des objets-poèmes et des livres-objets qui montrent que la poésie ne se restreint pas aux vers et peut prendre des formes multiples.

La bibliothèque proposera également une sélection de recueils pour découvrir et s'essayer à l'art très subtil du haïkus (court poème japonais) ainsi que des nouveautés sur le thème de la poésie pour petits et grands. (*Expositions et valise Haïkus prêtées par la Médiathèque Départementale de Vitré*)

Mercredi 13 Octobre de 15h00 à 16h30

Atelier Haïshas

Venez jouer et créer votre Haïsha (petit poème japonais en lien avec une photo) - (enfants + 8 ans, ados et adultes)

Gratuit, sur inscription. Atelier animé par **Marion DAIN** de l'association l'Arbre Yakafaire. Renseignements et inscriptions : **02.99.00.71.83** bibliotheque@stjean-vilaine.fr

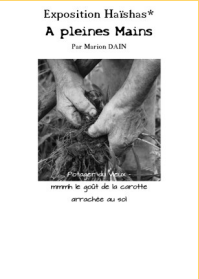

Tournoi de jeu vidéo

Dans le cadre du mois du Multimédia organisé par le réseau Arléane, la bibliothèque participe pour la deuxième année au grand tournoi intercommunal de jeu vidéo **« Just Dance»** le **mercredi 20 octobre de 14h00 à 17h00 à la bibliothèque**.

Vous pourrez tenter de vous qualifier pour la grande finale qui aura lieu le **samedi 13 novembre** au Centre Culturel de Vitré en présence de Dina la vice-championne du monde de Just Dance.

L'animation est **gratuite et ouverte à tous**. Possibilité de jouer en famille.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent à la bibliothèque aux horaires d'ouverture, par téléphone au **02.99.00.71.83** ou par mail **bibliotheque@stjean-vilaine.fr**

La parole aux Associations

Yoga

Cours de yoga à Saint-Jean-Sur-Vilaine

" Les objectifs principaux d'une séance de yoga sont l'apaisement physique et mental et l'harmonisation du corps et de l'esprit basés sur des exercices posturaux (Asanas) et respiratoires (Pranayama) qui favorisent :

☼ le recentrage sur soi,

☼ l'éveil de la sensibilité corporelle,

☼ le lâcher-prise,

☼ le bien-être postural (souplesse, étirements, rééquilibrage musculaire notamment du dos...)

☼ la circulation de l'énergie vitale,

Deux cours auront lieu chaque lundi de **18h30 à 19h30** et de **19h45 à 20h45** - hors vacances scolaires.

Le tarif annuel est de **140€**

Nolwenn sera en congé maternité et remplacée par Sonia de septembre à décembre 2021.

Sonia est certifiée Professeure Yoga Alliance et a également été formée au style Hatha Yoga mais adapte sa pratique aux besoins de ses élèves avec du yoga Iyengar, de l'Ashtanga, du Yin Yoga et du yoga de la femme. Cette richesse de contenu lui permet de proposer des séances variées et des alternatives à tout type de public afin que chacun y trouve ce dont il a besoin, que ce soit sur le plan physique, mental ou de développement de soi."

Pré-inscription auprès de **Nolwenn** au **07.64.16.35.35 contact@yog-energie.fr** ou auprès de **Sonia** au **06.78.40.15.66 sonia.guillermic@gmail.com**

Téléthon

C'est avec regret que nous devons abandonner notre participation au téléthon cette année faute de bénévoles, après des années de bons souvenirs pour récolter de l'argent, pour soigner les enfants malades et soutenir les chercheurs.

Déjà l'école avait abandonné il y a trois ans. C'est maintenant notre tour.

Dommage de voir le bénévolat disparaître association après association. Il y a 5 ans, c'était les mille-pattes, association de randonneurs. La pétanque est en souffrance faute de remplacement des anciens disparus.

Le Club du sourire, malgré le nombre croissant de retraités est au même point.

Plus de lien entre tous. Quel dommage!

Pierre CAILLET

CSF

C'est la rentrée pour la CSF !

Les cours d'Art Floral reprendront dès le **18 septembre**.

Rendez-vous à la salle de l'ancienne cantine de **10h00 à 12h00 tous les 3 ème samedis du mois**.

L'atelier sera présenté au forum des associations ainsi que les autres activités proposées par la CSF le samedi **4 septembre à la salle annexe des sports de 9h00 à 11h30**.

Renseignement cours d'Art Floral : **02.99.62.36.10**

Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs recrute !!!

L'Accueil de loisirs recrute des animateurs pour l'année **2021-2022** sur les mercredis et les vacances scolaires.

- 3 animateurs en CEE sur les mercredis et/ou vacances scolaires

-1 animateur en CDII mercredis et/ou vacances scolaires

Renseignements :

Marie POIRIER, Directrice

aejicsf@gmail.com 06.89.08.39.53

Volley

Les entraînements de volley reprendront dès la semaine du **6 septembre**.

Baby volley : samedi **11h à 13h**

Volley m9-m11: jeudi **16h30 à 18h30**

Volley seniors garçon jeudi **19h30 à 22h30**

Contact : volleymarpire@gmail.com

Volley seniors (compet'lib) : mercredi **19h à 21h**
contact : **GARDAN** Jean-Marc **06.69.11.09.08**

jean-marc.gardan@laposte.net

Volley seniors (détente) : vendredi 20h30 à 22h30
contact **: Jean-Noël REGNIER 06.81.44.11.64**

jean-noel.regnier@wanadoo.fr

APEL

Une nouvelle année scolaire commence et l'Apel reste aux côtés des élèves, des familles et des enseignants. Pour nous rencontrer, échanger et s'informer, nous vous donnons rendez-vous tout au long du mois de septembre :

Le jeudi 9 septembre à 20h30, salle à côté de la bibliothèque : première réunion du bureau ouverte à tous.

Le vendredi 17 septembre à 19h dans la salle de motricité : réunion collective de l'école avec la présence des équipes Ogec, éducative et Apel.

Le mardi 28 sept à 20h30 dans la salle de motricité : Assemblée Générale de l'Apel

Extrait des séances du Conseil Municipal du 5 juillet 2021

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de surveillance de la voie publique

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de surveillance de la voie publique sur la commune. (CF délibération **2021-07-51**)

Avenant de l'entreprise BODET BOOKY pour extension du système de logiciel de réservation en ligne de la salle des sports pour les particuliers

Afin de permettre la réservation en ligne des salles annexes et de sports pour les particuliers, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider de devis de l'entreprise **BODET** d'un montant de **1465.58 € H.T** pour l'ajout du système de réservation ainsi qu'un montant de **2390 € H.T** concernant le matériel et la formation.

Création d'une régie diverse pour encaissement Mairie et Bibliothèque

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour la création d'une régie unique et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette création.

Mise en place et modalités de la concertation concernant la modification n°4 du PLU.

La modification n°4 du PLU étant soumise à une évaluation environnementale, une concertation des habitants pendant la durée de l'élaboration du projet est nécessaire. Dans ce cadre, Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité les modalités de concertation (CF délibération **2021-07-54**)

Modification des statuts de Vitré Communauté en matière d'animation sportive dans les établissements scolaires primaires.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, les modifications des statuts de Vitré Communauté liées à la prise de compétence sportive dans les établissements scolaires primaires du territoire (Cf : **Délibération 2021-07-55)**

Avenant SRAM TP dans le cadre du marché du terrain multisports

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis de **SRAM TP** concernant les travaux supplémentaires nécessaires pour l'aménagement du terrain multisports pour un montant de **3397.25€ H.T.**

Devis pour remplacement de la fenêtre à la salle Arc en Ciel (CLSH)

Suite à l'usure des fenêtres de la salle Arc en Ciel, il apparaît nécessaire de changer deux fenêtres. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise **BLIN menuiseries** pour un montant de **3600,00 € H.T**.

Devis pour achat de stores pour l'ancienne cantine

Les rideaux de l'ancienne cantine près de la Bibliothèque étant abîmés, il est proposé de faire l'acquisition de nouveaux stores identiques à ceux de la Bibliothèque afin d'harmoniser l'ensemble. Dans se cadre, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise **STORE DE FRANCE** pour un montant de **1782.28 € H.T.**

CDG 35 : convention pour mission de médecine préventive

Le CDG demande une nouvelle délibération à chaque mandat concernant l'intervention de la médecine préventive pour le suivi médical des agents. Afin de régulariser, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de délibérer et de signer une nouvelle convention avec le CDG relative aux missions de la médecine du travail préventive.

Devis pour installation de 2 mâts autonomes sur aire de covoiturage

L'aire de covoiturage ne disposant pas d'un éclairage suffisant, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'installation de 2 mâts solaires autonomes pour un montant de **3348.12** euros, le SDE participant à hauteur de 30 %.

Redevance d'occupation du Domaine Public (RODP) GRDF pour l'année 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de percevoir la redevance de GRDF, d'un montant de **128 euros** dûe au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz naturel pour l'année 2021.